



REGARD SUR NOS VILLAGES

LA BORDERIE – PARTIE 2

Certains habitants ont exercé des charges paroissiales, notamment le service des marguilliers, qui comprenait deux familles recrutées sur la base du volontariat dans les différents villages.

Pour le village de la Borderie, on retrouve les familles de Donatien Pineau et de Benoît Pineau, de la Brevère. Ils commençaient avec la nouvelle année et officiaient dès la première messe à 6h le jour de l'An. Cette institution, aujourd'hui disparue dans notre commune, a permis la création de solides liens d'amitié entre ces couples qui avaient œuvré ensemble pour l'église et ses paroissiens.

Aujourd'hui, le village s'est repeuplé. Il ne reste plus qu'une ferme, exploitée par la famille Pineau depuis la Toussaint 1921, remplaçant la famille Peltanche, dont le fils est mort pour la France lors de la guerre de 1914-1918.



Joseph et Jeanne exploitaient une dizaine d'hectares de terres, avec un petit lopin de vigne dédié à la consommation familiale. En 1956, après son décès, leur fils Donatien et son épouse Suzanne prennent la suite et font progresser la ferme à 20 hectares. En 1983, leur petit-fils Jean-Claude et Sylvie font évoluer l'exploitation à 72 hectares et, avec le soutien de leur fils Fabien

après 2017, celle-ci passe à 112 hectares en 2022. Jean-Claude prend alors sa retraite. Fabien poursuit l'activité avec sa mère Sylvie, dans la continuité de cette belle progression familiale.

Jean-Claude s'est également investi dans le bénévolat : conseiller municipal de 1989 à 1995, puis président de Groupama de 1989 à 2007.

Malgré l'évolution de la ferme au fil des générations, depuis juin 2023, les agriculteurs constatent de nombreux troubles coïncidant avec les premiers travaux liés à l'implantation des éoliennes : chute de la production laitière, vaches malades, mortalité... Ils font alors appel aux services vétérinaires, puis à des diagnostics réalisés par un géobiologue de la chambre d'agriculture et du groupement de défense sanitaire afin d'en vérifier les causes. Les rapports n'ont rien révélé d'anormal dans le fonctionnement de la ferme. En revanche, le gestionnaire des éoliennes remet en cause la valeur scientifique des relevés obtenus par les experts...

NB : La géobiologie a pour mission d'analyser et de détecter les causes d'agressions perturbatrices de notre environnement, en particulier les nuisances électriques, telluriques et électromagnétiques, dont le fil conducteur est l'eau.

Voici la réponse d'un géobiologue interrogé sur des problèmes similaires en décembre 2020 :

« Il faudrait une prise de conscience concernant les implantations lorsqu'un poste de transformation, une éolienne, un pylône de ligne haute ou très haute tension, ou un relais téléphonique est installé sur une veine d'eau. Les électrons sont très vite transmis à 300 000 mètres par seconde, quelle que soit la

profondeur, 5, 10 ou 100 mètres.

Le problème, c'est que l'on ne nous consulte pas suffisamment avant le dépôt du permis de construire. Certaines sociétés font appel à nous régulièrement, mais tout dépend du porteur de projet : il n'y a pas d'obligation. Nous ne sommes ni anti-technologie ni anti-éolien, mais nous insistons sur la prévention. Les animaux sont dix fois plus sensibles aux ondes hautes fréquences (à partir de 500 ohms) que les humains (5 000 ohms). Si les animaux sont impactés, les humains le sont forcément. »

Ces nouvelles technologies sont mises en place pour améliorer le quotidien du plus grand nombre, sans toujours prendre en compte les minorités qui en subissent les inconvénients. Il semble pourtant nécessaire que notre société en prenne conscience afin de les limiter, même si cela ne concerne qu'un petit nombre de personnes : le problème est réel.

Le cœur du village se distingue par la construction et la réhabilitation de maisons d'habitation et de dépendances (étables, granges), en conservant l'architecture initiale et les pierres de schiste apparentes, soigneusement rejointoyées. Les toitures, initialement couvertes en « tiges de botte », ont pour la plupart été remplacées par des tuiles romanes et canal à emboîtement.

À ce jour, on compte les habitants et maisons suivants : Fabien Pineau ; Jean-Claude et Sylvie Pineau ; une maison en location ; Élise Préhaudeau ; Waren et Jetsupha Bontan et leur fille ; Nicolas Coïson, électricien ; ainsi que deux nouveaux arrivants, soit 7 maisons d'habitation et 10 habitants. À cela s'ajoute une fromagerie artisanale indépendante, « Le Manège à Fromage », qui propose de la vente directe sur place, à proximité de l'église, ainsi que dans certains points de vente locaux.

On retrouve également du petit patrimoine ancien :

- 4 puits avec tour en bois, couverts en tuiles locales « tiges de botte », récemment rénovés en pierre de schiste apparente. Ils servaient autrefois à la consommation d'eau familiale avant l'arrivée de l'eau potable. On y descendait le « garde-manger » avant l'arrivée du réfrigérateur, afin de conserver au frais les aliments du midi au retour des champs.
- 2 petits étangs servant d'abreuvoir pour les animaux, vestiges d'un passé de cultivateurs.

